



Bruxelles, le 13 février 2015

---

### **Le fait de la semaine**

Le 11 février marque, depuis 2008, la journée européenne du numéro 112. À cette occasion, Françoise Grossetête a reçu à Strasbourg le chanteur Henry Dès, ambassadeur d'une initiative visant à rappeler l'importance de ce service de base et à sensibiliser les enfants à l'existence de ce numéro d'urgence, commun à l'ensemble de l'UE. *"Le 112 existe depuis plus de vingt ans mais reste méconnu de plus de la moitié des citoyens européens"* déplore Françoise Grossetête. *" Il est donc urgent que les gouvernements nationaux agissent davantage pour améliorer sa visibilité. Il est essentiel d'intégrer ces bonnes pratiques et de les diffuser à nos enfants qui seront les adultes de demain".*

---

### **Étiquetage de l'origine de la viande**

Un pas de plus vers la transparence et une meilleure traçabilité. Suite au scandale de la fraude à la viande de cheval, le Parlement européen s'est enfin clairement prononcé, mercredi 11 février, en faveur d'un étiquetage obligatoire de l'origine de la viande dans les plats préparés. Une décision dont s'est réjouie Françoise Grossetête : *"ce texte est de nature à renforcer la confiance des consommateurs dans la chaîne alimentaire, ces derniers ont légitimement le droit de savoir ce qu'ils ont dans leur assiette !"*

Le texte appelle ainsi la Commission

européenne à présenter rapidement une proposition législative rendant obligatoire la mention de l'origine de la viande utilisée comme ingrédient primaire dans les plats composés (lasagnes, plats surgelés...).

Françoise Grossetête a cependant pris soin de souligner que *"dans le cadre d'une future discussion législative, nous devons être vigilants sur les coûts et les charges administratives que pourrait entraîner un tel étiquetage. De nombreuses PME travaillent dans ce secteur, il nous faudra trouver le juste équilibre entre les intérêts des consommateurs et la compétitivité de nos entreprises"*.

-----

## **Lutte contre les pratiques fiscales déloyales dans l'UE**

Les députés européens se sont prononcés jeudi 12 février par 612 voix pour, 19 voix contre, et 23 abstentions en faveur de la création d'une commission parlementaire spéciale afin d'examiner les pratiques fiscales des États membres de l'UE et de proposer des recommandations en la matière.

La commission sera composée de 45 membres et instaurée pour une période initiale de six mois. Alain Lamassoure, chef de file de la délégation française UMP, la présidera.

*"Cette commission aura pour mission d'enquêter sur les différentes politiques fiscales de tous les États membres, et non pas uniquement celles du Luxembourg, ainsi que de faire des propositions concrètes en vue de mettre fin aux abus et de proposer une homogénéisation de la fiscalité des entreprises, ce que je réclame depuis longtemps!"* a réagi Françoise Grossetête.

## **Lutte contre le terrorisme**

Mercredi, Françoise Grossetête a voté en faveur d'une résolution visant à renforcer la lutte contre le terrorisme en Europe. Pour l'eurodéputée, la menace que représentent les combattants étrangers et le terrorisme en général requiert la mise en place d'un pacte antiterroriste ferme et clair :

*"Nous avons appelé les États-membres à mieux lutter contre la radicalisation, en investissant notamment dans des programmes éducatifs ou en mettant en place des méthodes de «dé-radicalisation», notamment dans les prisons. Il me semble également essentiel de renforcer les contrôles aux frontières extérieures afin de garantir plus de sécurité pour nos concitoyens".*

*"Par ailleurs, l'adoption rapide d'un PNR européen pour faciliter l'échange de données entre les États membres est une nécessité absolue au regard des enjeux actuels. "*

*"Ce vote doit apparaître comme la première étape d'un renforcement de notre législation pour lutter efficacement contre le terrorisme. Je souhaite dénoncer l'attitude irresponsable des Verts et de l'extrême gauche, qui n'ont pas souhaité s'associer à cette résolution, malgré l'urgence de la situation ! "* a conclu l'eurodéputée.

## **Accès aux médicaments**

En pleine polémique sur le prix du Sovaldi, le nouveau traitement contre l'Hépatite C du laboratoire Gilead, le Parlement a tenu mercredi un débat sur l'accès aux médicaments. L'occasion pour Françoise Grossetête de rappeler qu'*"il faut cesser de considérer les dépenses de santé uniquement comme un coût et les prendre pour ce qu'elles sont vraiment ; un investissement pour l'avenir et un vecteur de croissance"*.

---

## **Le chiffre de la semaine**

**16** : c'est le nombre d'heures de négociations qu'il a fallu pour trouver un accord sur un plan de paix en Ukraine, jeudi 12 février au matin à Minsk (Biélorussie). Un cessez-le-feu doit entrer en vigueur dans la nuit de samedi à dimanche, à minuit.

---